## **Motion**

Dépôt : Felix BRAZ (déi gréng)
Luxembourg, le 11 octobre 2012

## La Chambre des Député-e-s,

- prenant acte des verdicts en première instance et en appel rendus lors du procès des membres du groupe punk Pussy Riot,
- estimant ces verdicts disproportionnés ;
- relevant aussi que le retrait du mandat parlementaire du député oppositionnel Guennadi Goudkov - un des organisateurs des protestations du printemps - au motif d'activités commerciales incompatibles avec son mandat de député, est interprété comme une démonstration de pouvoir arbitraire;
- inquiète que la nouvelle législation sur les ONG et sur le droit de réunion mais aussi la loi dite « sur l'extrémisme » puissent servir à museler toutes les formes d'opposition;
- soulignant que les libertés politiques, les droits de l'homme et l'Etat de droit sont graduellement remis en question en Russie ;
- considérant qu'en sa qualité de membre du Conseil de l'Europe et de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) la Fédération de Russie a affirmé vouloir respecter les droits de l'homme, l'Etat de droit et la démocratie,
- soulignant l'inquiétude que ces développements suscitent ;

## invite le Gouvernement

• à intervenir auprès des autorités de la Fédération de Russie pour souligner l'attachement du Luxembourg au respect des obligations découlant de l'adhésion au Conseil de l'Europe et à l'OSCE;

à demander aux autorités de la Fédération de Russie d'engager les démarches aboutissant à un renforcement de l'Etat de droit et notamment à renforcer l'indépendance de la justice.

forché